

Gatineau, le 20 février 2007

Madame Marie-Claude Théberge
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Direction des évaluations environnementales
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

N/Réf : P102703-011-200

Objet : Addenda 1
Évaluation environnementale de site – Phase I
Amélioration du réseau artériel de la ville de Vaudreuil-Dorion
Vaudreuil-Dorion (Québec)

Madame,

Suite à une vérification complémentaire de l'étude et une discussion avec monsieur Bernard Fournier, directeur du projet de GENIVAR, nous vous transmettons un addenda relatif au projet cité en titre dont le rapport vous a été remis en janvier dernier. Ce rapport a été rédigé à la demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) suite au dépôt du rapport d'étude d'impact déposé par GENIVAR au printemps 2006. L'étude visait l'amélioration du réseau artériel de la Ville de Vaudreuil-Dorion en réponse à la croissance de l'achalandage routier. Nous apportons par la présente, des compléments aux conclusions du rapport.

Ainsi, le croisement de la rue Félix-Leclerc avec la voie ferrée du Canadien Pacifique (CP) devrait être ajouté à la liste des sites potentiellement contaminés. En effet, les dormants de bois sur lesquels reposent les rails de la voie ferrée sont souvent enduits de scellant protecteurs contenant des hydrocarbures. Ces hydrocarbures peuvent avoir été solubilisés par les eaux de précipitation et avoir atteint le sol environnant. De plus, le transport des matières sur ce corridor ferroviaire pendant plusieurs années est aussi considéré comme une source potentielle de contamination. En fait, ce sont les particules aéroportées contenues dans les wagons, principalement des métaux, et les renversements de liquide lors du transport qui sont ciblés comme source potentielle de contamination de surface.

.../2

La route sera   largie    4 voies    son intersection avec le corridor ferroviaire et donc les sols aux pourtours de la voie ferr  e seront d  plac  s et remani  s. Par cons  quent, s'ils devaient   tre contamin  s en hydrocarbures p  troliers C₁₀-C₅₀, en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) ou en m  taux, les sols devraient   tre g  r  s en conformit   avec le R  glement sur la protection et la r  habilitation des terrains. Ainsi, une caract  risation des sols de surface aux pourtours du corridor ferroviaire du CP le long de la rue F  lix-Leclerc est recommand  e.

Pour les m  mes sources potentielles de contamination, une caract  risation des sols aux pourtours des corridors ferroviaires du CP et du Canadien National le long de l'axe projet   pour l'avenue Andr  -Chartrand est aussi recommand  . Dans ce cas, la route projet  e traversera sous les corridors ferroviaires et donc les sols seront remani  s et d  plac  s. De plus, le corridor ferroviaire du CP qui intercepte le boulevard de la Cit   des Jeunes, o   l'  largissement du boulevard de 2    4 voies affectera les sols aux pourtours de la voie ferr  e, est aussi consid  r   comme un site potentiellement contamin  .

Les travaux de caract  risation compl  mentaires aux pourtours des croisements des trois axes routiers    l'  tude avec les corridors ferroviaires s'ajoutent aux deux sites cibl  s aux conclusions du rapport cit   en rubrique. Au total, une caract  risation environnementale de site Phase II devra   tre effectu  e aux quatre sites suppl  mentaires trait  s dans cet addenda et aux deux sites r  pertori  s aux conclusions et recommandations du rapport. La mise    jour de la figure 3 du rapport permet de repr  senter les six zones    potentiel de contamination et elle est pr  sent  e en annexe    cette lettre.

L'addenda vous est transmis en 5 copies en plus des 2 copies sur disque compact. Si des copies ou des informations suppl  mentaires   taient n  cessaires, n'h  sitez pas    communiquer avec la soussign  e.

Veuillez accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingu  s.

Acroteau

Anne Croteau, ing. jr., M.Sc.

AC/sr

c.c. Monsieur Bernard Fournier, a.-g., M.ATDR, GENIVAR
Monsieur Marc C  t  , R  gie de l'eau de l'  le-Perrot

p.j. Figure 3